

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 19 janvier 2018

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION DES TRANSPORTS MOBILITE – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE NIORT POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel HALGAN à Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Serge MORIN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Marie-Chantal GARENNE, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION DES TRANSPORTS MOBILITE – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE NIORT POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la Communauté d'Agglomération du Niortais a la charge des travaux affectés aux aménagements des points d'arrêt. Ces aménagements sont réalisés sur des voiries ou espaces publics appartenant aux communes desservies par le réseau de transport. Ils doivent recueillir l'accord du propriétaire.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement, la Ville de Niort a décidé de réaliser des travaux sur l'avenue de Paris. Des travaux de réfection des cheminements seront notamment réalisés afin d'assurer leur mise en accessibilité et en sécurité. Dans un souci de cohérence et d'économie de moyens, il est proposé que la commune aménage l'arrêt de bus COUDRAIE situé dans l'emprise de ces travaux selon les prescriptions de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Il est proposé de prendre en charge la part des travaux dédiés à ces aménagements, selon les termes de la convention ci-jointe à signer avec la ville de Niort.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de la convention ci-jointe,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort dont le texte est annexé à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180129-C56-01-2018-DE Date de télétransmission : 31/01/2018 Date de réception préfecture : 31/01/2018
--